

CHOC DES SAVOIRS AU COLLÈGE...

DOUBLE PEINE POUR LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



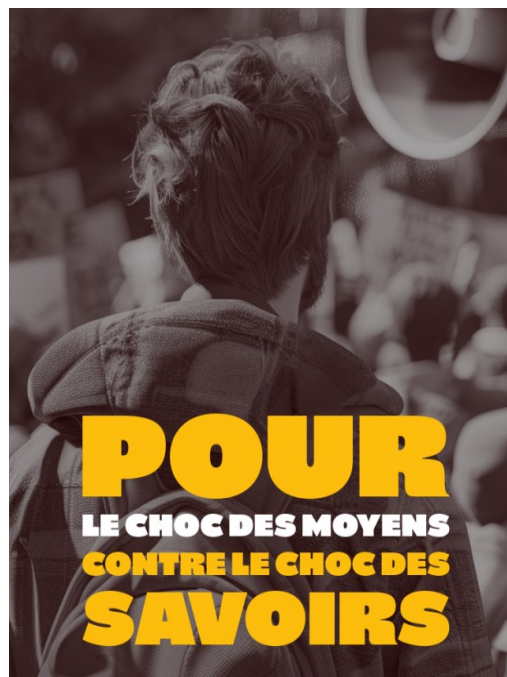
Alors que la ministre Belloubet affirme que « notre objectif est l'École pour tous », l'Éducation nationale, sous la houlette de G.Attal, met en place à marche forcée son « Choc des savoirs ».

Depuis plusieurs années, l'Éducation nationale se vante d'appliquer une École inclusive qui accueillerait tou·tes les élèves. Mais la réalité est tout autre.

QUE DEVIENT L'INCLUSION SCOLAIRE ?

Très peu présent dans les textes organisant le « Choc des savoirs », le terme « handicap » n'apparaît qu'une fois dans la circulaire organisant les groupes de niveaux et ce, pour rejeter l'idée de trier ces élèves dans cette organisation. Pour le MEN, le handicap ne serait pas un élément de tri, mais nous restons prudent·es et jugerons les faits...

La cadrage est tellement flou que nul doute que certaines directions auront cette tentation. C'est d'autant plus dangereux de confondre difficultés scolaires et handicap que ces groupes de niveaux vont se heurter aux moyens limités permettant leur mise en œuvre. Le risque est donc que ces groupes de tri se transforment en « classes de niveaux » aux effectifs conséquents ne permettant aucune pédagogie différenciée ou adaptée.



UN FOSSÉ ENTRE « DISCOURS HUMANISTE » ET RÉALITÉ DU TERRAIN

L'organisation de « groupes de besoins » n'est pas une réponse permettant le progrès de tou·tes, bien au contraire. Les élèves seront réparti·es en fonction « de leur degré de maîtrise des connaissances et des compétences requises ».

Ce projet va fortement exacerber ces difficultés, augmentant encore plus les inégalités et la stigmatisation par le risque de regroupement de tous les élèves à besoins particuliers.

Il est fort à craindre que les élèves qui ont des troubles du neuro-développement (spectre autistique, dys, déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, langage...) soient orienté·s vers le groupe des plus faibles.

Par ailleurs, l'éclatement de l'entité classe impactera encore plus fortement les élèves en situation de handicap notamment pour ceux et celles qui ont besoin de beaucoup de stabilité, qui doivent apprendre dans un environnement sécurisé et rassurant. Ces dernier·ères présentent des fragilités qui nécessitent de meilleures conditions pour progresser dans leurs apprentissages.

Au lieu de cela, tout le contraire de l'inclusion, ils et elles vont être regroupé·es, « casé·es » sans autre forme de réflexion sur les besoins de compensation. Le passage en sixième sera une épreuve !

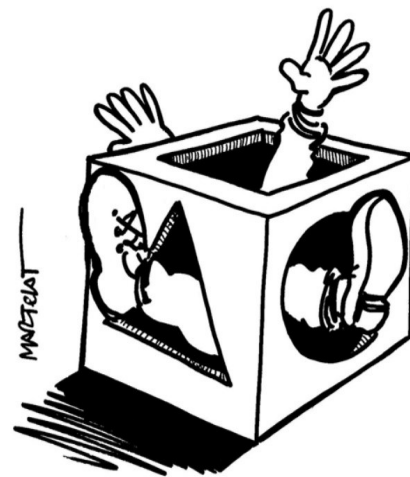
PAS QUESTION !

UN BARRAGE À LA POURSUITE EN LYCÉE

La modification des conditions d'obtention du DNB va immanquablement faire chuter le nombre de lauréat-es, chose reconnue par G. Attal. Il est indéniable que les élèves en inclusion scolaire seront les premières victimes et seront bloqué-es aux portes du lycée.

Quelle seront alors leurs perspectives de poursuite de scolarité alors que l'entrée au lycée dépendra de l'obtention du DNB ? Seront-ils-elles amené-es à intégrer les classes prépa-seconde ? C'est un nouveau tri qui sera opéré alors que l'accès au lycée était possible, jusqu'à présent, grâce à l'obtention du CFG.

Il s'agit bien d'une nouvelle stigmatisation et ségrégation qui touchera en particulier les élèves en situation de handicap.



LA CGT EDUC'ACTION RAPPELLE QUE LE COLLÈGE DOIT ACCUEILLIR TOU-TES LES ÉLÈVES SELON LEURS BESOINS ET QU'UN-E AESH DOIT ÊTRE AFFECTÉ-E POUR CHAQUE ÉLÈVE AYANT UNE NOTIFICATION D'AIDE HUMAINE

ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES PAR LES AESH ?

Alors que les besoins d'accompagnement des élèves en situation de handicap ont explosé, le nombre d'AESH (environ 130 000 en France actuellement) est largement insuffisant. Cela provoque des situations très problématiques : pas d'AESH pour certains cours, suivi des élèves rendu difficile voire impossible lorsqu'un-une même élève est accompagné-e par 3 voire 4 AESH dans la semaine, partage d'un-une même AESH entre plusieurs élèves sur un même cours... L'explosion du cadre actuel du collège va accroître les difficultés de prise en charge.

AVEC LA CGT EDUC'ACTION, REVENDIQUONS :

- ✓ L'ABANDON DU CHOC DES SAVOIRS
- ✓ LE RECRUTEMENT MASSIF DE PERSONNELS TITULAIRES ET FORMÉS
- ✓ L'ATTRIBUTION DES HEURES DÉDIÉES AUX GROUPES DE NIVEAUX À LA BAISSE DES EFFECTIFS PAR CLASSE
- ✓ LA MISE EN PLACE D'UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE POUR TOU-TES LES ÉLÈVES

avec la **CGT** UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !